

**Association CLUB DU PORCELAINE**

Le deveze

48160 LE COLLET DE DEZE

**NOTE DE SYNTHÈSE**

**AUDIT DE LA COMPTABILITE DE MAI 2013 A  
DECEMBRE 2018**

Monsieur le président,

Dans le cadre de la mission que vous nous aviez confié, veuillez trouver ci-après une synthèse de l'association CLUB DU PORCELAINE :

## **1. ORIENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL**

---

Les objectifs de la présente mission sont les suivants :

- détecter et expliquer toutes anomalies liées aux écritures de trésorerie :
  - o Recettes : vérification avec le bordereau de banque.
  - o Dépenses : vérification avec les pièces justificatives.
- Porter un jugement professionnel et indépendant sur l'adéquation des encaissements et des dépenses avec l'objet social de l'association.

## **2. DEROULEMENT DE LA MISSION**

---

Nos travaux ont porté sur les comptes de l'association CLUB DU PORCELAINE de mai 2013 à décembre 2018.

Ils ont comporté les principales diligences suivantes :

- Tests par échantillonnage sur les mouvements de trésorerie sur la période.
- Vérification du respect de l'objet social de l'association.

## **3. SEUILS DE L'ECHANTILLONAGE**

---

Compte tenu du budget annuel de l'association et des mouvements de trésorerie, le seuil de l'échantillonnage est fixé à **450 €**. Cela signifie que nous contrôlons tous les mouvements de trésorerie supérieurs à 450 €.

En plus des règlements > à 450 €, un contrôle par échantillonnage est fait sur 40 dépenses par an sur des factures entre 50 et 449 €.

## **4. SYNTHESE DES CONTRÔLES DE SUBSTANCE**

---

La synthèse des contrôles de substance est présentée sous forme de tableau et par année civile.

Signification des contrôles :

- 1 pointage du montant avec le bordereau de remise en banque / les pièces justificatives
- 2 contrôle de l'adéquation de la facture avec l'objet social de l'association

Vous trouverez, par la suite, la liste des anomalies rencontrées.

**a) Année 2013 :**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit			observations
					1	2	
16	31/05/13	COUPE EUROPE	566,80		OK	OK	Coupes concours national d'élevage 26/05/2013
	23/05/13	NE CHEQUE 3500005	546,87		Non	Non	Pas de facture
	27/05/13	RETRAIT ESPECES	640,00		Non	Non	Le retrait a été remboursé le 28/05/2013
	29/05/13	NATIONALE D'ELEVAGE REPAS	942,00		Non	Non	Pas de facture
	11/06/13	NATIONALE D'ELEVAGE HOTEL JUGE	444,20		Non	Non	Pas de facture
	18/06/13	3 EME REVUE 2013	1 650,00		Non	Non	Pas de facture
41	30/07/13	COUPE EUROPE	564,00		OK	OK	Réalisation de polaires personnalisées
62	03/10/13	POSTE	740,00		OK	OK	Timbres + carnet vert
	30/12/13	SITE CHQ 3500067	500,00		Non	Non	Pas de facture
	21/05/13	CHQ 3500001	224,50		Non	Non	Obsèques pas de facture
	22/05/13	CHQ 3500006	132,00		Non	Non	Cadeau Michelin, Jeanselme pas de facture
	27/05/13	CHQ 3500007	380,80		Non	Non	Toile de tente, pas de facture
	30/05/13	CHQ 3500047	160,00		Non	Non	Vin national d'élevage, pas de facture
	29/05/13	CHQ 3500018	300,00		Non	Non	National d'élevage ?, pas de facture
	06/06/13	CHQ 3500016	200,00		Non	Non	Sonneurs Violes
18	18/06/13	DISTILLERIE	235,23		OK	OK	Bouteille eau de vie
19	12/06/13	PRIM'S	120,00		OK	OK	1000 copies
17	14/06/13	JPG	122,01		OK	OK	Fournitures de bureau
42	29/07/13	COUPE EUROPE	106,65		OK	OK	Régional d'élevage Minerve
43	08/07/13	JPG	61,83		OK	Non	Livraison INSTITUT AUTREMENT à Violes
44	08/07/13	JPG	61,95		OK	Non	Livraison Association à Violes
40	08/07/13	ARMURERIE GARNIER	77,00		OK	OK	Collier pour astro Garmin
47	07/08/13	DARTY	109,90		OK	OK	Disque dur
48	07/08/13	COUPE EUROPE	169,20		OK	OK	Chemises manches longues et courtes
	07/08/13	DEPLACEMENT	180,00		Non	Non	Frais de déplacement JPM MINERVE
	07/08/13	HOTEL	106,00		Non	Non	Hôtel MINERVE JPM
	01/10/13	RETRAIT ESPECES	230,00		Non	Non	Pas de facture, suppl. 3e revue +4 pages
	01/10/13	VIREMENT		163,00	Non	Non	Pas de facture, Trésorerie d'Orange
65	05/11/13	JPG	149,22		OK	OK	Fournitures de bureau
64	29/11/13	GROUPAMA	147,06		OK	OK	Assurances
70	05/12/13	JPG	44,96		OK	Non	Livraison INSTITUT AUTREMENT à Violes
72	05/12/13	JPG	50,82		OK	Non	Livraison INSTITUT AUTREMENT à Violes
74	16/12/13	POSTE	92,67		OK	OK	Timbres, lettres vertes
76	19/12/13	DEPLACEMENT	139,05		OK	OK	Frais payés espèces pour MICHEL

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le chèque n°3500001 débité le 21 mai 2013 pour un montant de 224,50 € dont le libellé est « obsèques TRAMONI » sur le relevé bancaire.
- Le chèque n°3500006 du 22 mai 2013 pour un montant de 132 € dont le libellé est « Cadeau Michelin Jeanselme » sur le relevé bancaire.
- Le chèque n°3500005 du 23 mai 2013 pour un montant de 546,87 € dont le libellé est « NE » pour national d'élevage.
- Le chèque n°3500007 du 27 mai 2013 d'un montant de 380,80 € dont le libellé est « Toile de tente ».
- Le 27 mai 2013, un retrait de 640 € en espèces a été effectué et remboursé le 28 mai 2013.
- Le chèque n°3500018 du 29 mai 2013 pour un montant de 300 € dont le libellé est « National d'élevage ».
- Le chèque n°3500017 du 29 mai 2013 pour un montant de 942 € dont le libellé est « NE REPAS ».
- Le chèque n°3500047 du 30 mai 2013 pour un montant de 160 € dont le libellé est « Vin national d'élevage ».
- Le chèque n°3500016 du 6 juin 2013 pour un montant de 200 € dont le libellé est « Sonneurs Violes ».
- Le chèque n°3500049 du 11 juin 2013 pour un montant de 444.20 € dont le libellé est « NATIONAL D'ELEVAGE HOTEL JUGE ».
- Le retrait du 18 juin 2013 pour un montant de 1 650 € en espèces dont le libellé est « 3 EME REVUE 2013 ».
- Le 7 août 2013, le chèque n°3500030 d'un montant de 106 € n'a pas de justificatif. Il est noté « Hôtel MINERVE JP Michel » sur le relevé bancaire
- Le 7 août 2013, le chèque n°3500032 d'un montant de 180 € n'a pas de facture. Il est noté « Déplacement JPM MINERVE » sur le relevé bancaire.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, un retrait d'espèces de 230 € a été effectué. Aucune facture n'est présente et il est noté sur le relevé bancaire « suppl. 3e revue +4 pages »
- Le 30 décembre 2013, le chèque n°3500067 pour un montant de 500 € n'a pas de facture. Il est noté SITE sur le relevé bancaire.

Nous avons également constaté que les 3 factures de fournitures de bureau JPG suivantes sont au nom de l'Institut Autrement à Violes :

- La facture n°43 du 08/07/13 pour 61,83 € a été livrée à l'INSTITUT AUTREMENT à Violes au nom de Madame Florence MICHEL.
- La facture n°70 du 05/12/13 pour 44,96 € a été livrée à l'INSTITUT AUTREMENT à Violes au nom de Madame Florence MICHEL.
- La facture n°72 du 05/12/13 pour 50,82 € a été livrée à l'INSTITUT AUTREMENT à Violes au nom de Madame Florence MICHEL.

**b) Année 2014 :**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit			observations
					1	2	
	20/01/14	RETRAIT ESPECES	800,00		Non	Non	Pas de facture
	23/01/14	RETRAIT ESPECES	840,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
11	02/01/14	RPDA/RELAIS D'OR	898,54		OK	Non	Livraison Association LA BOULE RATEE à Violes (LOTO ?)
148	18/02/14	DEPLACEMENT	1 000,00		OK	Non	Frais de déplacement LAFON vérifier montant
138	18/02/14	HOTEL	726,00		OK	OK	Le Fraxinois-Hotel
169	17/04/14	POSTE	857,50		OK	OK	Timbres
155	19/02/14	VERSEMENT		849	Non	Non	Versement CT + Eng BCC
158	25/03/14	BERNARD	44,88		OK	Non	Livraison INSTITUT AUTREMENT à Violes
176	22/04/14	RETRAIT ESPECES	800,00		Non	Non	Retrait sans justific (Revue ?)
177	28/04/14	RETRAIT ESPECES	850,00		Non	Non	Retrait sans justific (Revue ?)
220	08/07/14	VERSEMENT		480	Non	Non	Pas de facture
249	10/10/14	RETRAIT ESPECES	1 600,00		Non	Non	Pas de facture
242	14/10/14	POSTE CENTRALE	735,00		OK	OK	Timbres
252	01/12/14	CANINE	470,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés
105	16/01/14	RETRAIT ESPECES	26,60		Non	Non	Pas de facture
108	21/01/14	BUZZ MICRO	110,00		OK	OK	Anti-Virus
109	24/01/14	JPG	26,91		OK	Non	Livraison Association à Violes
110	24/01/14	JPG	99,28		OK	Non	Livraison INSTITUT AUTREMENT à Violes
134	05/02/14	COUPE EUROPE	351,17		OK	OK	Coupes/Trophées
143/146	20/02/14	DEPLACEMENT	250,00		OK	OK	Frais de déplacement
151	12/02/14	RESTAURANT	185,00		OK	OK	La Saladerie
124	27/02/14	JPG	96,09		OK	OK	Fournitures de bureau
154	28/02/14	CADEAU	239,20		OK	Non	Bouteilles vin
157	05/03/14	POSTE	151,32		OK	OK	Lettre verte et carnet Marianne jeunesse
	11/03/14	DEPLACEMENT	247,20		Non	Non	FD Santal
	01/04/14	DEPLACEMENT	416,00		Non	Non	FD Lafon
191	09/04/14	HOTEL	180,00		OK	OK	Chambres juges
188	02/05/14	DEPLACEMENT	100,00		OK	OK	FD JPM
192	19/05/14	VERSEMENT		360	OK	Non	Pas de facture
215	30/05/14	VERSEMENT		313	OK	Non	Pas de facture
209	27/06/14	COUPE EUROPE	296,38		OK	OK	Coupes/Trophées
210	13/06/14	DEPLACEMENT	200,00		OK	OK	FD JPM
203	04/07/14	CADEAU	166,18		OK	Non	Cadeau juges
202	02/07/14	HOTEL	406,00		OK	OK	Hôtel Restaurant l'Europe
229	16/07/14	POSTE	62,85		OK	OK	Timbres/Lettres
235	24/09/14	PRIM'S	180,00		OK	OK	Copies feuilles
	08/09/14	CHQ 4449044	75,00		Non	Non	Gouvary Angers Forfait
248	10/10/14	RETRAIT ESPECES	122,50		OK	OK	Facture Poste pièce 243
250	14/10/14	RETRAIT ESPECES	50,00		Non	Non	Pas de facture
245	13/10/14	RETRAIT ESPECES	280,00		Non	Non	Pas de facture
237	07/11/14	JPG	124,96		OK	OK	Fournitures de bureau
238	19/11/14	JPG	72,53		OK	OK	Fournitures de bureau
251	06/11/14	POSTE	12,45		OK	OK	Lettre internationale

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le 16 janvier 2014, un retrait de 26.60 € en espèces a été effectué.
- Le 20 janvier 2014, un retrait de 800 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue 1<sup>ère</sup> 2014 »
- Le 23 janvier 2014, un retrait de 840 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue 2014 ».
- Le chèque n°4436014 du 11 mars 2014 pour un montant de 247,20 € dont le libellé est « FD Santal collet de dèze ».
- Le chèque n°4436018 du 1<sup>er</sup> avril 2014 pour un montant de 416 € dont le libellé est « FD Lafon Monieux ».
- Le 22 avril 2014, un retrait de 800 € en espèces a été effectué pour régler « une partie de la 2<sup>ème</sup> revue ».
- Le 28 avril 2014, un retrait de 850 € en espèces a été effectué pour régler « Revue 2<sup>ème</sup> ».
- Le chèque n°4449044 du 8 septembre 2014 pour un montant de 75 € dont le libellé est « Gouvary Angers Forfait ».
- Le 10 octobre 2014, un retrait de 1 600 € en espèces a été effectué pour régler « REVUE 3<sup>ème</sup> ».
- Le 13 octobre 2014, un retrait de 280 € en espèces a été effectué pour des photocopies.
- Le 14 octobre 2014, un retrait de 50 € en espèces a été effectué pour des photocopies.

Les versements en espèces ci-dessous n'ont pas de justificatif :

- Le 8 juillet 2014, un versement de 480 € en espèces a été effectué sans justificatif.

Nous avons également mis en évidence les éléments suivants :

- Le chèque n°3500066 du 2 janvier 2014 pour un montant de 898.54 € règle une facture de la société RDPA pour des produits de charcuterie à destination de l'association LA BOULE RATEE à Violes.
- Le chèque n°4436003 du 18 février 2014 pour un montant de 1 000 € règle les frais de déplacement du juge LAFON à LA GARDE et en CORSE. Les pièces justificatives 148 et 149 devraient être validées par une personne du bureau de l'association.

Nous avons également constaté que les 2 factures de fournitures de bureau suivantes ont été livrées à l'Institut Autrement à Violes :

- La facture n°158 du 25 mars 2014 de la société BERNARD pour des cartouches d'encre d'une valeur de 44,88 €.
- La facture n°110 du 24 mars 2014 de la société JPG pour des fournitures de bureau d'une valeur de 99,28 € a été livrée à l'INSTITUT AUTREMENT à Violes au nom de Madame Florence MICHEL.

**c) Année 2015 :**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit			observations
					1	2	
295	26/01/15	POSTE	1 069,50		OK	OK	Timbres/Lettres
298	28/01/15	RETRAIT ESPECES	2 275,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
	12/02/15	DEPLACEMENT	476,80		Non	Non	Pas de facture
	16/02/15	?	540,00		Non	Non	Pas de facture
	25/02/15	DEPLACEMENT	500,00		Non	Non	Pas de facture
320	26/02/15	VERSEMENT		528	Non	Non	Pas de facture
328	26/02/15	COUPE EUROPE	893,31		Non	Non	Vestes polaires (vérif. montant)
366	02/03/15	RETRAIT ESPECES	500,00		Non	Non	Carnets adhésions pas de facture
372	02/04/15	HOTEL	529,00		OK	OK	Ibis budget
373	16/04/15	DEPLACEMENT	450,00		Non	Non	FD Bouvet (vérif. montant)
387	30/04/15	POSTE	825,00		OK	OK	Timbres
423	05/05/15	RETRAIT ESPECES	1 720,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
403	11/05/15	COUPE EUROPE	497,73		OK	OK	Coupes/Trophées
	19/05/15	REPAS	1 161,00		Non	Non	Pas de facture (traiteur)
402	26/05/15	COUPE EUROPE	670,50		OK	OK	Tee-shirt/Chemise
453	04/08/15	CHASSE	1 644,00		OK	OK	Vestes de traques
455	28/08/15	ARMURERIE	1 036,00		OK	OK	Collier Garmin
476	04/09/15	ARMURERIE	1 500,00		OK	OK	Collier Garmin (vérif. facture)
477	01/10/15	RETRAIT ESPECES	1 600,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
480	21/10/15	POSTE	534,56		OK	OK	Lettre internationale
483	06/11/15	CENTRALE CANINE	530,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés
	20/01/15	DEPLACEMENT	280,00		Non	Non	Pas de facture
294	29/01/15	CENTRALE CANINE	235,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés
300	12/02/15	REDEVANCES 2014	102,59		OK	OK	Expositions/cotisations
299	13/02/15	POSTE	50,00		OK	OK	Colissimo emballage
	18/02/15	DEPLACEMENT	230,00		Non	Non	Pas de facture
501	02/03/15	CADEAU	356,00		OK	Non	Vin
	04/03/15	REPRISE SUR CHEQUE	176,00		Non	Non	Chèque impayé Livraison à INSTITUT
332	20/03/15	JPG	119,21		OK	Non	AUTREMENT à Violes
368	23/03/15	HOTEL	245,00		OK	OK	La maison de l'Hôte du Clocher
330	27/03/15	POSTE	137,50		OK	OK	Timbres
367	31/03/15	REPAS	128,50		OK	OK	Restaurant l'AOUTEE
377	09/04/15	JPG	117,12		OK	OK	Fournitures de bureau
	24/04/15	DEPLACEMENT	116,00		Non	Non	FD JPM pas de facture
374	24/04/15	DEPLACEMENT	200,00		OK	OK	FD JPM
440	07/05/15	REPAS	329,26		OK	OK	Leclerc national d'élevage
	18/05/15	REPAS	166,00		Non	Non	Pas de facture
393	20/05/15	MACDAN	122,82		OK	OK	Plateaux + bouteilles
	21/05/15	REPRISE SUR CHEQUE	176,00		Non	Non	Pas de facture
427	02/06/15	CADEAU	45,00		OK	Non	Vin
429	10/06/15	FARENC	145,00		OK	OK	Articles pour chiens
431	19/06/15	COUPE EUROPE	153,00		OK	OK	Chemises
	24/06/15	REPAS	400,00		Non	Non	Pas de facture
441	01/07/15	JPG	74,69		OK	OK	Fournitures de bureau
438	09/07/15	CADEAU	75,00		OK	Non	Bouteilles de vin rouge
451	03/08/15	CENTRALE CANINE	300,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés

452	05/08/15	SITE	160,00	OK	OK	Hébergement site
	03/08/15	RETRAIT ESPECES	145,00	Non	Non	Reversement le 05/08/2015
481	14/10/15	EASY DEAL	29,00	OK	OK	Anti-Virus
482	21/10/15	POSTE	56,00	OK	OK	Lettre internationale
504	05/11/15	TONER SERVICES	87,43	OK	OK	Fournitures de bureau
456	10/12/15	DIVERS	71,47	OK	OK	Fournitures diverses
486	14/12/15	POSTE	130,56	OK	OK	Carnet lettre verte
488	15/12/15	GROUPAMA	159,80	OK	OK	Assurances

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le chèque n°4449014 du 20 janvier 2015 pour un montant de 280 € dont le libellé est « frais de déplacement BECANNE RIEM ».
- Le 28 janvier 2015, un retrait de 2 275 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue ».
- Le chèque n°4449023 du 12 février 2015 pour un montant de 476.80 € dont le libellé est « frais de déplacement »
- Le chèque n°4449019 du 16 février 2015 pour un montant de 540 € dont le libellé est « Remb TIEUME ACCA ».
- Le chèque n°4449026 du 18 février 2015 pour un montant de 230 € dont le libellé est « corse FD michel ».
- Le chèque n°4449031 du 25 février 2015 pour un montant de 500 € dont le libellé est « FD BOUVET ».
- Le 2 mars 2015, un retrait de 500 € en espèces a été effectué. Le libellé est « carnets d'adhésion ».
- Le chèque n° 4449040 du 24 avril 2015 pour un montant de 116 € dont le libellé est « FD JP MICHEL COLLET DEZE ».
- Le 5 mai 2015, un retrait de 1 720 € en espèces a été effectué. Le libellé est « revue ».
- Le chèque n°5463035 du 19 mai 2015 pour un montant de 1 161 € dont le libellé est « traiteur ».
- Le chèque n°5463031 du 18 mai 2015 pour un montant de 166 € dont le libellé est « Repas juges NE midi ».
- Le chèque n°5541006 du 24 juin 2015 pour un montant de 400 € dont le libellé est « hôtel juge + frais déplacement ».
- Le 1 octobre 2015, un retrait de 1 600 € en espèces a été effectué. Le libellé est « revues ».

Ces opérations ont attiré notre attention :

- Le chèque n°4449034 du 26 février 2015 d'un montant de 893.31 € règle la facture 328 pour des vestes polaires. Un trop versé de 49.70 € est constaté entre la facture et le paiement.
- Le chèque n°5463016 du 6 avril 2015 pour un montant de 450 € concerne les frais de déplacement FD Bouvet. Cette facture 373 devrait être validée par un membre du bureau de l'association.
- Le 3 août 2015 un retrait de 145 € en espèces a été effectué et le 5 août 2015, un reversement a été opéré pour le même montant.

Nous avons également constaté que la facture de fournitures suivante a été livrée à l'Institut Autrement à Violes :

- La facture n°332 du 20 mars 2015 de la société JPG pour des fournitures de bureau d'une valeur de 119,21 € a été livrée à l'INSTITUT AUTREMENT à Violes au nom de Madame Florence MICHEL.



**d) Année 2016**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit			observations
					1	2	
540	25/01/16	POSTE	544,95		OK	OK	Lettre internationale
590	03/02/16	RETRAIT ESPECES	1 350,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
	02/03/16	DEPLACEMENT	520,00		Non	Non	FD Bouvet pas de facture
595	01/03/16	VERSEMENT		875	Non	Non	Pas de facture
612	01/04/16	HOTEL	668,50		OK	OK	Ibis budget
614	06/04/16	VERSEMENT		522	Non	Non	Pas de facture
609	14/04/16	DEPLACEMENT	500,00		OK	OK	FD Bouvet
	25/05/16	BOUTIQUE	1 811,43		Non	Non	Pas de facture
624	30/05/16	RETRAIT ESPECES	1 915,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
638	30/05/16	POSTE	659,76		OK	OK	Lettre internationale/Timbres
	06/07/16	DEPLACEMENT	574,40		Non	Non	FD Fabre pas de facture
664	06/07/16	REPAS	1 150,00		OK	OK	Traiteur
672	07/07/16	VERSEMENT		1252	Non	Non	Pas de facture
692	26/09/16	POSTE	535,76		OK	OK	Lettre internationale/Timbres
694	27/09/16	RETRAIT ESPECES CENTRALE	1 450,00		Non	Non	Pas de facture (Revue ?)
541	21/01/16	CANINE	260,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés
542	25/01/16	POSTE	61,25		OK	OK	Lettre internationale
571	03/02/16	COUPE EUROPE	355,30		OK	OK	Coupes/Trophées
553	05/02/16	JPG	132,77		OK	OK	Fournitures de bureau
680	09/02/16	REPAS	206,50		OK	OK	Restaurant l'Atta Vista
576	16/02/16	CADEAU	179,50		OK	Non	Bouteilles de vin
573	18/02/16	DEPLACEMENT	371,20		OK	OK	FD Crouzet
	18/02/16	?	417,60		Non	Non	Pas de facture
	24/02/16	RETRAIT ESPECES	340,00		Non	Non	Reversement le 01/03/2016
587	08/03/16	DEPLACEMENT	160,00		OK	OK	FD Becanne
588	10/03/16	REDEVANCE	116,55		OK	OK	Redevances/Cotisations chiens
586	21/03/16	DEPLACEMENT	48,00		OK	OK	FD Michel
592	23/03/16	HOTEL	180,00		OK	OK	Hôtel Mas d'Alzon
608	05/04/16	DEPLACEMENT	370,00		OK	OK	FD Buche
611	26/04/16	DEPLACEMENT	200,00		OK	OK	FD Rhul
615	27/04/16	POSTE	98,80		OK	OK	Carnets minéraux/Lettre verte
623	09/05/16	MAGELLAN	154,70		OK	OK	Tables pliantes
	17/05/16	VERSEMENT		411	Non	Non	Vérifier la facture
644	17/05/16	HOTEL	193,50		OK	OK	Novotel Hôtels
657	10/06/16	POSTE	76,80		OK	OK	Carnets jeunesse
	17/06/16	DIVERS	59,00		OK	OK	Farenc articles pour chiens
650	24/06/16	DIVERS	37,82		OK	OK	Leclerc fournitures diverses
679	04/07/16	COUPE EUROPE	152,80		OK	OK	Coupes/Trophées
	11/07/16	DEPLACEMENT	119,20		Non	Non	FD Lafon
680	13/07/16	POSTE	54,40		OK	OK	Carnets/Lettre prioritaire
	27/07/16	HOTEL	209,00		OK	OK	Hôtel Restaurant DELTA
		REPRISE SUR					
	17/08/16	CHEQUE	176,00		Non	Non	Pas de facture
626 à 632	07/09/16	DIVERS	64,08		OK	OK	Facture Leclerc et Poste
693	26/09/16	POSTE	76,25		OK	OK	Lettre internationale

687-688-- 690	04/10/16	POSTE + BUREAU VALLEE	51,50	OK	OK	Timbres/Lettre verte + Fournitures de bureau
696	07/10/16	MSI CENTRALE	50,00	OK	OK	Intervention sur site
	12/10/16	CANINE	310,00	Non	Non	Versement sans facture
	18/11/16	DIVERS	34,75	Non	Non	Pas de facture
659	23/11/16	FARENC	204,00	OK	OK	Autocollants

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le 3 février 2016, un retrait de 1 350 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue ».
- Le chèque n°6418009 du 18 février 2016 pour un montant de 417,60 €.
- Le chèque n°6418012 du 2 mars 2016 pour un montant de 520 € dont le libellé est « FD Bouvet.
- Le chèque n°6418032 du 25 mai 2016 pour un montant de 1 811,43 € dont le libellé est « Boutique ».
- Le 30 mai 2016, un retrait de 1 915 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue + photocopies ».
- Le chèque n°6548001 du 6 juillet 2016 pour un montant de 574,40 € dont le libellé est « FD Fabre ».
- Le chèque n°6418039 du 11 juillet 2016 pour un montant de 119.20 € dont le libellé est « FD Lafon ».
- Le 27 septembre 2016, un retrait de 1 450 € en espèces a été effectué. Le libellé est « Revue ».
- Le chèque n°4449057 du 18 novembre 2016 pour un montant de 34,75 € dont le libellé est enveloppes et timbres.

Cette opération a attiré notre attention :

- Le 24 février 2016, un retrait de 340 € en espèces a été effectué et le 1 mars 2016, un reversement a été effectué pour le même montant.

**e) Année 2017 :**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit	1	2	observations
745	09/02/17	VIREMENT	1 272,00		OK	OK	Imprimerie NESSON
765	09/02/17	VIREMENT	802,71		Non	Non	Pas de facture
869	16/05/17	REPAS	925,00		OK	OK	37 couverts
839	17/05/17	VERSEMENT		505	Non	Non	Pas de facture
838	17/05/17	VERSEMENT		724	Non	Non	Pas de facture
836	19/05/17	DIVERS	735,00		OK	OK	Achats récompenses et apéro
830	19/05/17	COUPE EUROPE	512,83		OK	OK	Coupes/Trophées
828 - 829	19/05/17	COUPE EUROPE	1 127,55		OK	OK	Vestes polaires/T-shirts
870	07/06/17	VIREMENT	1 608,00		OK	OK	Imprimerie NESSON
							Manque une facture sur les
875	08/06/17	VIREMENT	1 016,80		Non	Non	deux concernées
878	03/07/17	ACHAT CB	528,00		OK	OK	Sono + micro
893	07/08/17	VIREMENT	624,00		Non	Non	Pas de facture
894	16/08/17	COUPE EUROPE	758,27		OK	OK	T-shirts/Chemises
							Ristourne par la centrale
917	03/10/17	CENTRALE CANINE	480,00		OK	OK	canine pour les chiens confirmés
							Facture présente mais pas le
919	26/10/17	VIREMENT	1 464,00		OK	Non	récépissé (Imprimerie NESSON)
							Manque l'autre partie de la
923	26/10/17	VIREMENT	631,78		Non	Non	facture
734	13/01/17	GROUPAMA	162,98		OK	OK	Assurances
733	19/01/17	POSTE	171,10		OK	OK	Timbres/Lettres vertes
780	23/03/17	HOTEL	382,00		OK	OK	Ibis budget chambres juges
776	31/03/17	HOTEL	180,00		OK	OK	Mas d'Alzon chambres juges
							Frais Déplacement Becanne
	04/04/17	DEPLACEMENT	216,00		Non	Non	pas de facture
							Camping de la Besse
799	07/04/17	HOTEL	165,00		OK	OK	chambres juges
787	10/04/17	DEPLACEMENT	350,00		OK	OK	FD Baldoni
							FD Feuilleaubeis pas de
	26/04/17	DEPLACEMENT	152,00		Non	Non	facture
804	27/04/17	DEPLACEMENT	272,00		OK	OK	FD Poucel
813	28/04/17	POSTE	105,20		OK	OK	Lettres vertes/prioritaires
822	04/05/17	DEPLACEMENT	113,60		OK	OK	FD Molina
827	15/05/17	HOTEL	205,56		OK	OK	B&B Hôtels chambres juges
	17/05/17	VERSEMENT		375	Non	Non	Repas pas de facture
	23/05/17	POSTE	180,00		Non	Non	Pas de facture
866	07/06/17	DEPLACEMENT	163,00		OK	OK	FD Michel
876	06/07/17	REDEVANCE	140,88		OK	OK	Redevance + cotisation
880 - 882	27/07/17	DIVERS	325,57		OK	OK	Repas/Carburant/Plaque Hôtel/Restaurant La Place
898 - 901	08/08/17	HOTEL	318,00		OK	OK	chambres juges
							Livrets de la régionale
892	10/08/17	CEDIA	413,15		OK	OK	d'élevage 2017
888	11/08/17	DEPLACEMENT	325,00		OK	OK	FD Michel
902	11/08/17	REPAS	348,00		OK	OK	58 repas
884	25/08/17	CADEAU	315,85		OK	OK	Bougies parfumées/LED
		CENTRALE					Ristourne pour les chiens
918	03/10/17	CANINE	350,00		OK	OK	confirmés
925	30/11/17	POSTE	139,60		OK	OK	Lettre internationale

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le 9 février 2017, un virement de 802.71 € a été effectué à Monsieur Vincent LEBRET dont le libellé est « frais poste vl ».
- Le chèque n°4449066 du 4 avril 2017 pour un montant de 216 € dont le libellé est « Frais Déplacement Becanne ».
- Le chèque n°6548019 du 26 avril 2017 pour un montant de 152 € dont le libellé est « FD Feuilleaubois ».
- Le chèque n°6548030 du 23 mai 2017 pour un montant de 180 € dont le libellé est « enveloppe et frais d'envoi ».
- Le virement du 8 juin 2017 pour un montant de 1 016,80 € règle les frais d'envoi des revues. Mais la facture correspondante est de 130.36 €.
- Le virement à Vincent Lebret du 26 octobre 2017 pour un montant de 631.78 € dont le libellé est frais postaux ».

**f) Année 2018 :**

Les contrôles de substance ont été effectués sur les débits suivants :

N° pièce	Date	Libellé écriture	Débit	Crédit			observations
					1	2	
	07/02/18	CHQ 7552011	755,00		Non	Non	Pas de facture
985	08/02/18	VIREMENT	1 284,00		OK	OK	Imprimerie Nesson
974	08/02/18	VIREMENT	660,58		OK	OK	Bureau vallée + Poste
981	19/02/18	HOTEL	752,18		OK	OK	BLISS Hôtel chambres juges
980	20/02/18	DEPLACEMENT	600,00		OK	OK	FD Lafon
976	02/03/18	DEPLACEMENT	650,00		OK	OK	FD Bouvet
1025	07/05/18	HOTEL	620,00		OK	Non	Gite Allemagne
1052	29/05/18	COUPE EUROPE	662,67		OK	OK	Coupes/Trophées
1073	08/06/18	REPAS	498,10		OK	OK	Buvette
	19/06/18	VERSEMENT		448	Non	Non	Pas de facture
1078	19/06/18	VERSEMENT		455	Non	Non	Pas de facture
1097	20/06/18	COUPE EUROPE	1 133,69		OK	OK	T-shirts manque récépissé vir Imprimerie Nesson manque récépissé vir
1098	21/06/18	VIREMENT	1 560,00		OK	OK	Bureau vallée + Poste manque récépissé vir
1103	21/06/18	VIREMENT	593,54		OK	OK	Bureau vallée + Poste manque récépissé vir
	22/06/18	CHQ 7552055	750,00		Non	Non	Pas de facture
1109	03/07/18	CADEAU	461,00		OK	Non	Coffrets bouteilles de vin Imprimerie Nesson manque récépissé vir
1130	02/11/18	VIREMENT	1 656,00		OK	OK	Bureau vallée + Poste manque récépissé vir
1133	02/11/18	VIREMENT	634,71		OK	OK	Bureau vallée + Poste manque récépissé vir
1155	16/11/18	CENTRALE CANINE	470,00		OK	OK	Ristourne pour les chiens confirmés
967	24/01/18	DEPLACEMENT	135,00		OK	OK	FD Geraud
966	29/01/18	DEPLACEMENT	220,00		OK	OK	FD Carrère
968	29/01/18	DEPLACEMENT	160,00		OK	OK	FD Lafon
	31/01/18	CHQ 6548039	96,00		Non	Non	Pas de facture
982	06/02/18	RETRAIT ESPECES	200,00		Non	Non	Pas de facture
	13/02/18	CHQ 7552041	195,00		Non	Non	Pas de facture
987	23/02/18	GROUPAMA	166,54		OK	OK	Assurances
996	13/03/18	HOTEL	200,00		OK	OK	Mas d'Alzon chambres juges
988	13/03/18	POSTE	213,30		OK	OK	Lettres prioritaires/vertes

995	23/03/18	DEPLACEMENT	336,60	Non	Non	FD Michel manque facture des frais de déplacement
989	30/03/18	POSTE	168,00	OK	OK	Timbres
1019	05/04/18	DEPLACEMENT	400,00	OK	OK	FD Lafon
1020	12/04/18	DEPLACEMENT	350,00	OK	OK	FD Baldoni
1047	19/04/18	COUPE EUROPE	335,00	OK	OK	Ecussons
1028	24/04/18	REPAS	75,72	OK	Non	Apéro réunion
1088	23/05/18	RETRAIT ESPECES	200,00	Non	Non	Pas de facture
1046	28/05/18	HOTEL	247,00	OK	OK	Hôtel/Restaurant Le Top du Roulier chambres juges
1060	29/05/18	REPAS	290,49	OK	OK	Apéro
1065	01/06/18	CADEAU	212,50	OK	Non	Cave PEPIEUX (vin)
1071	05/06/18	REPAS	225,00	OK	OK	Restaurant l'Oustal de Carquet
1061+						
1094	21/06/18	DEPLACEMENT	216,00	OK	OK	FD Michel
1072	25/06/18	REPAS	272,00	OK	OK	Apero
1106	05/07/18	DEPLACEMENT	348,15	OK	OK	FD Badens vérif. facture
1112	10/07/18	POSTE	54,40	OK	OK	Lettres prioritaires/vertes
1111	09/08/18	DEPLACEMENT	54,00	OK	OK	FD Becanne
1121	14/09/18	DEPLACEMENT	166,80	OK	OK	FD Moulin
1124	28/09/18	DEPLACEMENT	77,23	OK	OK	FD Moulin (carburant)

Vous trouverez ci-dessous la liste des débits dont nous n'avons pas de justificatif :

- Le chèque n°6548039 du 31 janvier 2018 pour un montant de 96 € dont le libellé est 100 enveloppes vertes.
- Le 6 février 2018, un retrait de 200 € en espèces a été effectué pour « frais postaux ».
- Le chèque n°7552011 du 7 février 2018 pour un montant de 755 € dont le libellé est « ACCA PLAGNOLE BV »
- Le chèque n°7552041 du 13 février 2018 pour un montant de 195 € dont le libellé est « hébergement régis coupe de France lièvre ».
- Le chèque n°7552013 du 23 mars 2018 pour un montant de 336.60 € dont le libellé est « FD Michel ».
- Le chèque n°7552055 du 22 juin 2018 pour un montant de 750 € dont le libellé est « NE 75 repas de 10€ ».

## 5. CONCLUSION

---

Nos travaux ont permis de relever certaines insuffisances sur la justification des opérations.

Les mouvements de trésorerie des années 2013 à 2016, en particulier, sont marqués par les éléments suivants :

- Des retraits en espèces ont été effectués pour régler les revues, les photocopies, les carnets, les frais de déplacements et le traiteur. Ces dépenses significatives ne sont pas justifiées par des factures et ne peuvent pas être vérifiées.
- Le chèque n°4436003 du 18 février 2014 pour un montant de 1 000 € règle les frais de déplacement du juge LAFON à LA GARDE et en CORSE. Les pièces justificatives sont présentes. Nous constatons une diminution des frais de déplacements depuis l'année 2017.
- Le chèque n°3500066 du 2 janvier 2014 pour un montant de 898.54 € règle une facture de la société RDPA pour des produits de charcuterie à destination de l'association LA BOULE RATEE à Violes.
- Nous avons également constaté des factures de fournitures de bureau de moins de 100 € au nom de l'Institut Autrement à Violes et adressées à Madame Florence MICHEL.

Pour remédier à cette situation, nous vous recommandons de mettre en place les procédures de contrôle interne suivantes :

- Les retraits d'espèces doivent être évités.
- Le président ou le secrétaire doivent apposer un bon pour accord sur la facture pour que le trésorier la règle. Ceci peut-être mis en place pour les factures dépassant le montant de 450 €.
- Par exception, les remboursements des frais de déplacement doivent systématiquement être validés par un membre du bureau.
- Toutes les dépenses doivent être justifiées par une facture.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous voudriez bien obtenir pour la compréhension de notre synthèse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

**CAC CEVENNES**

Thierry DELCROIX  
Expert-comptable